



**BULLETIN D'INFORMATION FIAN BURKINA FASO
JANVIER-JUIN 2021**



Se nourrir est un
droit humain !

**TRAVAIL DE FIAN
BURKINA FASO
JANVIER-JUIN 2021**



Publié par

EDITEUR: FIAN Burkina Faso

AUTEUR: FIAN Burkina Faso

JUIN 2021



Table des matières

I- MOT INTRODUCTIF	4
II- PRESENTATION DES ACTIVITES REALISEES	4
1. Assemblée Générale 2021 de FIAN Burkina Faso	4
2. Atelier de plaidoyer et de suivi de la mise en œuvre des recommandations des organes de traités sur la protection du droit d'accès des femmes et des petits agriculteurs au foncier.....	6
3. Vulgarisation de la Déclaration de l'ONU	7
4. Atelier technique pour la validation du document de plaidoyer en vue d'une prise en compte des semences paysannes dans les politiques de financements publics et privés pour la promotion de l'agro-écologie au BURKINA FASO	8
5. Projet Target Malaria	9
6. Atelier sur le système d'alerte de la convergence globale des luttes pour la terre et l'eau – ouest africain (CGLTE-OA).....	9

I- MOT INTRODUCTIF

Les derniers six mois ont été riches en activités à FIAN Burkina Faso malgré la dégradation de la situation sécuritaire qui n'a pas permis d'effectuer les missions d'évaluation de la situation des droits humains des communautés d'Essakane et de Kounkoufouanou. Ces deux communautés habitent des zones sous fortes menaces terroristes. La communauté de Kounkoufouanou est particulièrement en situation d'errance après que la localité soit passée sous le contrôle des groupes armés. Toutefois, FIAN Burkina Faso continue de suivre l'évolution du dossier Kounkoufouanou au niveau de la Commission nationale des droits humains (CNDH). Sur le cas Essakane, après la réunion de février 2020 qui a regroupé les représentants (es) des communautés et FIAN Burkina Faso, il est envisagé une réunion tripartite qui va regrouper les représentants (es) des communautés, les autorités et IAMGOLD pour évaluer la mise en œuvre des recommandations issues de la première réunion tripartite qui a eu lieu en 2013. La tenue de cette deuxième réunion tripartite dépendra de la situation sécuritaire. En dépit des difficultés liées à la situation sécuritaire et le COVID-19, FIAN Burkina Faso a enregistré des avancées dans sa lutte pour la défense du droit à l'alimentation et à la nutrition. En effet, en plus de la rencontre statutaire annuelle, FIAN Burkina Faso a organisé des ateliers de vulgarisation de la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. D'autres ateliers ont été organisés également avec la Coalition sur la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (Coalition CEDEF), la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau – ouest africain (CGLTE-OA) et le Comité ouest africain des semences paysannes (COASP). FIAN Burkina Faso a aussi été partie-prenante à la conférence de presse contre le Projet Target Malaria initiée par le Collectif citoyen pour l'agro-écologie (CCAÉ).

II- PRESENTATION DES ACTIVITES REALISEES

1. Assemblée Générale 2021 de FIAN Burkina Faso



Assemblée générale 2021 de FIAN Burkina Faso

FIAN Burkina Faso a tenu son assemblée générale ordinaire le 17 avril 2021 à Ouagadougou au siège de l'organisation sur convocation du Dr. SOMA/KABORE Valérie Edwige, Présidente du Conseil d'administration. Cette assemblée générale ordinaire a examiné et adopté le rapport **d'activités 2020 de FIAN Burkina Faso**. Elle a aussi procédé au renouvellement des membres du Conseil d'administration. Cette assemblée fut une occasion d'accueillir de nouveaux adhérents parmi lesquels des non-résidents à

Ouagadougou venus d'autres régions du Burkina Faso notamment du Centre-sud.

Au sortir de cette assemblée générale, les membres du Conseil d'administration furent réélus comme suit :

1. Présidente : Dr. SOMA/KABORE Valérie Edwige.
2. Vice-Président : M. TRAORE Hamidou.
3. Trésorier : M. HEMA Fouré Akim Alpha Daouda ;
4. Rapporteur général : M. ILLY Kelguingalé ;
5. Rapporteur général adjointe : Mme KABRE/GUIGMA Ornella Nadine



Les membres du Conseil d'administration nouvellement réélus

2. Atelier de plaidoyer et de suivi de la mise en œuvre des recommandations des organes de traités sur la protection du droit d'accès des femmes et des petits agriculteurs au foncier.



Photo de famille

Les 21 et 22 janvier 2021, FIAN Burkina en collaboration avec la coalition burkinabè de suivi de la mise en œuvre de la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (Coalition CEDEF), a organisé au Centre National Cardinal Paul ZOUNGRANA, un atelier qui a réuni des acteurs et actrices membres de la Coalition CEDEF venus (es) de différentes localités du Burkina Faso, des organisations de la société civile, du Ministère en charge de la femme, du Ministère en charge de la sécurité, du Ministère en charge des droits humains et l'experte burkinabè membre du comité CEDEF. L'objectif de cet atelier était de mener un plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations des organes de traités à l'Etat du Burkina Faso, en lien avec la protection du droit d'accès des femmes et des petits agriculteurs au foncier.



Me TOE/BOUDA Franceline, coordinatrice de la coalition CEDEF échangeant avec les participants

L'atelier a permis aux participants et participantes de connaître le niveau de mise en œuvre des recommandations des organes de traités sur la protection du droit d'accès des femmes et des petits agriculteurs au foncier au Burkina Faso à travers les communications du Ministère en charge des droits humains et du Ministère en charge de la femme. L'atelier a permis également aux organisations paysannes et féminines d'interpeller le Ministère en charge des droits humains et le Ministère en charge de la femme sur les difficultés qui persistent sur le terrain concernant l'accès des femmes et des petits agriculteurs au foncier et qui entravent

leurs développements.

3. Vulgarisation de la Déclaration de l'ONU

FIAN Burkina, dans le cadre de la poursuite des activités du projet portant vulgarisation de la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, entamé en 2020 avec l'organisation des ateliers dans la région du Centre, de l'Est et du Sud-Ouest, a organisé dans le 1^{er} semestre 2021 des ateliers dans les régions des Hauts-Bassins et dans du Nord.



M. SAWADOGO Sayouba SGR des Hauts-Bassins

➤ Région des Hauts-Bassins

L'atelier sur la Déclaration pour le compte de la zone ouest a eu lieu le 11 Mars 2021 à Bobo-Dioulasso capitale de la région des hauts-bassins. Il a connu un succès par la présence de plusieurs organisations paysannes ayant honoré l'invitation ainsi que les autorités compétentes de la région.

L'atelier a reçu la présence du Secrétaire Général de la Région (SGR), Monsieur SAWADOGO Sayouba qui a présidé la cérémonie d'ouverture.



M. OUEDRAOGO K. Jérémie SGR du Nord

➤ Région du Nord

L'atelier sur la Déclaration pour le compte de la zone Nord a eu lieu à Ouahigouya (capitale de la région du Nord) le 03 Juin 2021. Il a également été un grand succès avec une participation féminine plus importante que dans les autres régions. L'atelier a été présidé par Monsieur OUEDRAOGO Kouka Jérémie, Secrétaire général de la Région du Nord (SGR).

La tenue de ces deux derniers ateliers dans ce 1^{er} semestre 2021 met fin à la série des cinq (05) ateliers régionaux. Au total, deux cent (200) participants et participantes (Paysan-ne-s, autorités administratives, services techniques) ont pris part à ces ateliers au cours desquels trois (03) communications étaient assurées par FIAN Burkina Faso. Ce sont :

- i) présentation de FIAN Burkina avec incitation à l'adhésion ;
- ii) présentation d'un résumé du contenu de la Déclaration;
- iii) présentation d'une mise en situation des droits reconnus par la Déclaration dans la législation burkinabè.

Lors des ateliers, une copie de la Déclaration a été remise à chaque participant et participante

et nous avons noté une bonne mobilisation et implication dans les ateliers, des autorités locales ainsi que la disponibilité des services techniques en charge du développement du monde rural (c'est-à-dire les services techniques en charge de l'agriculture, de l'élevage, du droit des femmes rurales).

De manière générale, l'organisation de ces ateliers dans ces régions a permis à FIAN Burkina Faso de sensibiliser les paysan-ne-s et les organisations paysannes sur leurs droits inscrits dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, et recueillir des idées pour définir une stratégie de plaidoyer pour la mise en œuvre de la Déclaration. En plus, les ateliers ont permis d'informer les autorités nationales sur les droits reconnus dans la Déclaration et de les sensibiliser sur la nécessité de les mettre en œuvre.

4. Atelier technique pour la validation du document de plaidoyer en vue d'une prise en compte des semences paysannes dans les politiques de financements publics et privés pour la promotion de l'agro-écologie au BURKINA FASO



Photo de famille des participants

Le 15 Avril 2021, au Centre national cardinal Paul ZOUNGRANA, FIAN Burkina Faso a participé à l'organisation d'un atelier du Collectif des associations sur les semences paysannes du Burkina Faso (COASP Burkina), membre du Comité ouest africain des semences paysannes (COASP sous régional). Cet atelier avait pour objectif de présenter et d'adopter le document provisoire du plaidoyer en vue d'une prise en compte des semences paysannes dans les

politiques de financements publics et privés pour la promotion de l'agro écologie au Burkina Faso. Au sortir de cet atelier, les différents participants sont unanimes sur le fait que tous les acteurs du collectif doivent travailler en harmonie pour l'atteinte des objectifs.

5. **Projet Target Malaria**



Biologique Burkina Faso (CNABio), FIAN Burkina Faso, la Coalition pour la protection du Patrimoine Génétique africain (COPAGEN), NAPAM BIO S.A.R.L(en langue Mooré), INADES-formation Burkina, le COASP Burkina, la Fédération Nationale des Organisations Paysannes etc.



cadre du Projet Target Malaria. Au cours de cette conférence de presse, le coordonnateur de FIAN Burkina Faso a indiqué que les solutions au paludisme passent par un assainissement du cadre de vie, la mise au point d'un vaccin et non par le forçage génétique des moustiques car la technologie s'avère inédite et hasardeuse pouvant provoquer des dommages irréversibles sur l'environnement et le vivant.

6. **Atelier sur le système d'alerte de la convergence globale des luttes pour la terre et l'eau – ouest africain (CGLTE-OA)**

Les membres de la CGLTE-OA se sont réunis les 27 et 28 Mai à Ouagadougou / Burkina Faso au Centre National Cardinal Paul ZOUNGRANA pour tracer les grandes lignes et les aspects techniques devant aboutir à la mise en place d'un système d'alerte de la CGLTE-OA.

L'idée a émergé à partir du constat que les défenseurs et défenseuses des droits humains des communautés paysannes de l'Afrique de l'Ouest sont victimes de violences comme les arrestations arbitraires, les menaces, les intimidations, etc. Il fallait donc concevoir un système propre à la CGLTE-OA en appui aux systèmes existants au niveau des plateformes nationales.



Photo de famille des participants à l'atelier de la CGLTE-OA

FIAN Burkina Faso a relevé le défi de l'organisation pratique de cette activité régionale.

Plusieurs pays ont pris part à cet atelier à travers leurs référents à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Guinée, la Guinée Bissau, le Sénégal, la Gambie, le Ghana, la Mauritanie, le Togo et le Niger.

L'atelier a accouché d'un format de système d'alerte de la CGLTE-OA et d'une feuille de route pour sa mise en œuvre.

Visiter notre site web au:

www.fianburkina.org

Join the conversation at
Facebook, in #FIAN Burkina